

Infections respiratoire hautes: communiqué des sociétés savantes: SPILF - SFP - GPIP

19 décembre 2011

La Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF), la Société Française de Pédiatrie (SFP) et le Groupe de Pathologie Infectieuses Pédiatriques (GPIP) ont décidé de porter à la connaissance des professionnels de santé – en les rendant accessibles sur leurs sites – {[RCP](#) – [Principaux messages - Argumentaire](#)} - les recommandations de bonnes pratiques relative à « L'ANTIBIOTHERAPIE PAR VOIE GENERALE EN PRATIQUE COURANTE DANS LES INFECTIONS RESPIRATOIRES HAUTES DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT ».

Ces recommandations sont en effet attendues des professionnels – la version précédente datant de 2004. Depuis lors, l'écologie bactérienne a évolué – les résistances bactériennes consécutives pour partie au mésusage ou au sur-usage des antibiotiques ont progressé et continue à croître de façon dramatique – et il y avait ainsi une réelle urgence à adapter les recommandations précédentes.

Ces recommandations ont été élaborées par un groupe d'experts mandatés par l'AFSSAPS - elles ont suivi le circuit habituel - et le travail a duré plus d'un an. Mais, alors qu'elles étaient finalisées, le directeur de l'AFSSAPS a indiqué son refus de les voir publier avec le label AFSSAPS, au motif que certains experts avaient des liens d'intérêt avec des firmes pharmaceutiques et ce, bien que ces recommandations n'apparaissent jamais en faveur de l'utilisation de molécules récentes non génériques ...

Le directeur de l'AFSSAPS a reconnu – après que les membres du Groupe de Travail sur les Anti-infectieux (GTA) aient démissionné en bloc en réponse à sa décision {[lettre de démission des membres du GTA](#) et [réponse du directeur de l'AFSSAPS – consultables sur le site de l'AFSSAPS](#)} - que ces recommandations « correspondent sans conteste à un besoin de santé publique de la prise en charge des infections hivernales » et a approuvé le fait que « ces recommandations soient rendues publiques au nom des sociétés savantes : Société de pathologie infectieuse de langue française et Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique de la Société Française de Pédiatrie ».

Ce refus de publication laisse augurer d'un délai long avant que de nouvelles recommandations – rédigées selon de nouvelles règles – mais qui seront au final très probablement identiques – ne voient le jour.

Toutes ces raisons nous poussent à les rendre publiques sans délai

Les principaux messages de ces recommandations sont la nécessaire réduction des indications de l'antibiothérapie dans les infections respiratoires hautes (recommandation en faveur d'une réduction de la consommation) et, lorsqu'une prescription est justifiée, une orientation vers d'amoxicilline ou d'amoxicilline + acide clavulanique, qui sont des molécules anciennes et génériques.

Pour que les lecteurs puissent prendre connaissance de cette recommandations en toute connaissance de cause, les potentiels conflits d'intérêts déclarés par les experts qui ont participé à sa rédaction sont accessible sur le site de l'AFSSAPS ([Liste des potentiels liens d'intérêt des experts ayant participé à la rédaction de cette recommandations – liste accessible sur le site de l'AFSSAPS – telle que connu lors de la genèse de ce travail](#))

Pr Christian RABAUD
Président de la SPILF

Pr Brigitte CHABROL
Président de la SFP

Dr Robert COHEN
Président du GPIP

Liste des liens cités par ce communiqué:

[Infections respiratoires hautes: principaux messages](#)

[Infections respiratoires hautes: recommandations](#)

[Infections respiratoires hautes: argumentaire](#)

[Lettre de démission des experts du groupe de travail sur les anti-infectieux de l'AFSSAPS](#)

[Réponse du directeur général de l'AFSSAPS](#)

[Point d'information de l'AFSSAPS sur la non publication de ces documents](#)

[Liste des potentiels liens d'intérêt des experts ayant participé à la rédaction de cette recommandations – telle que connu lors de la genèse de ce travail](#)

[Déclarations publiques d'intérêts - Site de l'AFSSAPS](#)